

MICHEL BANNIARD
Directeur d'Études à l'EPHE-IV (Paris)

Journées d'études 'Einhard' : Latin - roman, oral - écrit: une histoire de continuités et de variabilités, Gand, 21-23 Mars 2006.

Titre : *Paramètres imaginaires et paramètres réels en diachronie longue : entre typologie et probabilisme du latin au roman.*

1] FORMALISME ET SOCIOLINGUISTIQUE DIACHRONIQUES

L'histoire de la métamorphose du latin parlé en roman non moins parlé suscite toujours autant d'intérêt et de débats, ce qui est de bon augure pour une discipline qui commence à avoir ses lettres de noblesse comme la linguistique diachronique. Pour être plus précis, il s'agit de diachronie longue. Bien que la notion de profondeur temporelle soit sujette à une certaine subjectivité, il est raisonnable d'admettre qu'un processus s'étalant sur plus d'un millénaire est justiciable de cette qualification. Dans l'état actuel de nos connaissances, l'histoire du langage humain ne couvre pas plus de huit mille ans, tout ce qui remonte au-delà de trois millénaires avant notre ère demeurant encore plus qu'hypothétique. Dans ces conditions, la période qui nous intéresse a quelque fondement pour être qualifiée de "diachronie longue" (c'est une question de proportion). La particularité de notre domaine et de notre discipline est qu'à la différence des spéculations sur l'origine des langues et sur l'histoire pré littéraire des langues de l'Antiquité, largement requises à proportion de la pauvreté en documentation écrite, on aurait pu s'attendre à ce que l'abondance de cette dernière conduise à moins d'hypothèses et à plus de certitudes consensuelles. L'héritage de la philologie romane traditionnelle a pu conduire à une telle illusion, jusqu'à ce que l'apparition d'une discipline innovante, la sociolinguistique (ou la sociophilologie) diachronique remette en question une bonne partie de la chronologie, de la terminologie et des descriptions jusqu'alors en usage. Une des principales qualités de cette discipline a été de chercher au prix d'efforts heuristiques importants à prendre en compte avec soin la totalité de la documentation écrite, tant latine que romane, des origines latines (disons le III^e siècle avant notre ère) aux émergences romanes (disons les VIII^e-X^e siècle). Car une des caractéristiques de l'ancienne philologie romane avait été de faire assez largement l'impasse sur la documentation écrite latine sous le prétexte que l'écriture rendrait inaccessible la parole réelle de manière irrémédiable. La sociolinguistique diachronique s'est efforcée de surmonter ce dualisme quelque peu manichéen (oral/ écrit) pour construire des modèles complexes qui ouvraient des fenêtres vers la réalité sociale et langagière des siècles de transition. Cela a obligé les chercheurs à repenser profondément le rapport entre continuité et changement, qui est au coeur des journées d'études tenues aujourd'hui. Tout est en effet un problème de modélisation. C'est la difficulté à comprendre que le latin a été une langue comme une autre avec ses variations en synchronie, sources, effets et causes à terme de sa propre métamorphose, qui a conduit à sa division en deux hypostases, le latin littéraire, monolithique et donc éternel, et le latin vulgaire, manteau d'Arlequin sous lequel il était possible de découvrir d'emblée tous les traits romans appelés à se révéler au fil des siècles (c'est-à-dire à arriver jusqu'à la surface de l'écrit). A côté des propositions faites par la sociolinguistique diachronique pour tenter de construire des modèles plus complexes et donc plus réalistes de cette histoire, sont apparus des travaux soit ponctuels soit étendus bâtis à partir des théories formalistes, essentiellement générativistes. J'ai eu l'occasion d'en discuter à plusieurs reprises, notamment ici-même.

A l'occasion de la parution récente d'un ouvrage important¹, le moment paraît venu de réfléchir de manière plus approfondie à ce problème de modélisation. Je voudrais m'interroger en effet sur la véracité des paramètres qui sont avancés dans ce livre pour rendre compte du changement langagier. L'ouvrage a en effet deux grands mérites : il s'efforce d'écrire les grammaires successives (au sens chomskyen du terme) du latin au roman et surtout, il le fait à partir des textes écrits qu'il soumet à une analyse systématique. Le fait de réintroduire le latin écrit dans la construction d'une linguistique diachronique longue mériterait à lui seul que l'on s'attarde à en chercher les bénéfices. Je ne cache malheureusement pas que cette attente a été déçue parce que les paramètres proposés paraissent souvent des artefacts, surtout du côté du latin, mais aussi en partie du côté du roman. Ensuite, l'analyse de la chaîne causale aboutissant à ces changements de grammaire a paru à son tour bien pâle. Enfin, l'outillage intellectuel qui correspond aux représentations globales a paru suranné. Ces critiques laisseront place à quelques suggestions sur le passage d'une typologie fixiste à une topologie probabiliste.

2] L'ORDRE DES MOTS EN LATIN : GENERABLE OU PROBABLE ?

La présentation (p. 3-10) des figures et des symboles générativistes part d'une intention louable, mais s'avère rapide et peu explicite. La qualification des multiples abréviations est tout à fait lacunaire. On manque de définitions un tant soit peu étayées. De plus, le choix des lettres-symboles est peu heureux dans la mesure où il diverge des choix de la grammaire usuelle chomskyenne : la "Catégorie Fonctionnelle" *I* placée au sommet de l'arbre dérivationnel, p. 5, désigne l'Inflection chez les auteurs de référence². De même on attend la page 202 pour qu'une parenthèse explicite le sens de la lettre-symbole *F*, qui représente le "Focus" (alors que dans Rouveret-Chomsky, il renvoie à la Forme (logique ou phonologique). Tant qu'à adopter un langage mathématoïde, il serait opportun d'unifier ces correspondances (sauf si chaque linguiste générativiste tient à créer son propre langage, mais cela n'aide pas au partage). Je serai donc d'autant plus prudent sur le point de vue formaliste, mais de toutes façons l'essentiel des critiques portera sur le paramétrage des textes imposé par l'auteur.

Parti à la recherche d'un ordre des mots canonique du latin, S., conformément aux principes générativistes, écarte (p. 41) l'approche intonatoire. Ce choix se trouve conforté évidemment d'après lui par le fait que le latin n'étant plus parlé, notre documentation n'est qu'écrite ! On verra que cet à-priori conduit à des étrangetés. Mais on ne peut que déplorer que toute la bibliographie classique sur ce domaine soit ainsi écartée d'un revers de main alors qu'elle a donné accès depuis longtemps à d'excellentes et fiables reconstructions de la phonétique et de la phonologie latines³. On notera aussi que la défiance à l'égard de l'écrit est sélective (la phonologie y

¹. GIAMPAOLO SALVI, *La formazioe della struttura di fraze romanza. Ordine delle parole e clitics dal latino alle lingue romanze antiche*, Tübingen, 2004, (Beihfte zur ZRPh, t. 323).

². N. CHOMSKY N., *La nouvelle syntaxe. Concepts et conséquences de la théorie du gouvernement et du liage*, Paris, 1987 (ce volume comporte une longue présentation et d'abondants commentaires par A. Rouveret) ; ID., *Theorie du gouvernement et du liage*, Paris, 1991.

³. On verra en dernier lieu C. TOURATIER (éd.), *Essais de phonologie latine*, Aix-en-Provence, qui, outre son intérêt spécifique, donne accès à la bibliographie de la question (dont bien des titres sont vénérables).

est sans doute moins accessible que la syntaxe de la parole commune, mais encore faudrait-il préciser qu'est-ce qui justifie cette distinction⁴). Enfin et surtout même de manière rétrospective, la philologie a pu reconstituer avec une grande certitude l'importance massive du changement accentuel dans l'évolution de la langue parlée : le passage d'un accent sans doute musical et faible du LPC à un accent tonique et fort, voire ultra fort en LPT a été bien établi tant par la phonétique que par la phonologie diachroniques. Or, les cascades de changements que cette restructuration a entraînés dans l'énonciation sont considérables (c'est la première isoglosse diachronique) et il est regrettable de ne pas en tenir compte d'emblée. Ces réserves faites, voyons quelques échantillons *in situ*.

Malgré des coquetteries de forme, S. (p. 42-43) ne craint pas de trancher dans les intentions communicatives des auteurs, en séparant à l'intérieur d'un énoncé ce qu'il appelle *cornice* (bordure ?) et topique. Il insiste alors en postulant qu'une phrase "marquée pragmatiquement" l'est aussi "syntaxiquement". L'étrange du procédé est qu'une nouvelle fois l'écrit est censé être transparent à ce niveau-là alors qu'il serait opaque au niveau phonologique. Pourtant, comme on va le voir, la part d'arbitraire dans ces lectures pragmatico-syntaxiques de la phrase latine n'est pas moins réduite qu'elle a été supposée par S. en interprétation phonologique. Si l'on ajoute que selon certaines théories actuelles⁵, le "module phonologique" et le "module syntaxique" sont corrélés à la surface de l'énoncé (au moment de leur production), on ne peut qu'avoir une impression aggravée de réductionnisme.

Confronté au problème de l'ordre des mots en latin, S. en traite en quelques pages pour établir d'abord que la position finale du verbe correspond à "l'ordre non marqué" (p. 43). Sur cette question, la bibliographie est spécialement pauvre (elle est pourtant riche en philologie classique, et même des travaux modernes⁶ sont absents. Or, à défaut de statistiques et de grilles d'interprétation en fonction des genres littéraires et des contextes énonciatifs, une telle affirmation - ordinaire, il est vrai - manque de rigueur. On se heurte aux mêmes difficultés avec l'affirmation d'un ordre "non marqué" des compléments SOXV [Sujet-Objet-X-Verbe] (p. 44) et les longues notes infrapaginales signent l'embarras de cette formalisation.

S. engage alors (p. 45) une longue et intéressante proposition en faveur d'un "constituant lourd". Son problème est évidemment de trouver une explication à un ordre des mots où le verbe n'est pas en position finale, comme le prédit la modélisation "basique" (les exemples abondent). Mais la liste d'occurrences illustratives est peu convaincante.

L'exemple (7a), tiré comme la plupart du temps de la correspondance de Cicéron, répond difficilement au critère proposé : *citiusque amore tui fratrem tuum odisse desinam quam illius odium quicquam de nostra benevolentia detraham*. Tout d'abord, le texte est manifestement fautif, car il faut ou corriger l'accusatif *odium* en l'ablatif *odio* ou le verbe *detraham* en *detrahat* (seul *odio detraham* est attesté par la tradition manuscrite, sans variante dans les apparats). Ensuite, on ne voit guère quelle autre solution

4. Il existe en effet des thèses affirmant l'inaccessibilité de l'oral réel à travers l'écrit, comme chez P. KOCH, W. OSTERREICHER, *Sprache der Nähe - Sprache der Distanz. Mundlichkeit und Schriftlichkeit im Spannungsfeld von Sprachtheorie und Sprachgeschichte*, in *RJb*, t. 36, 1985, p. 15-43.

5. R. JACKENDOFF, *Foundations of language. Brain, Meaning, Grammar, Evolution*, Oxford, 2002.

6. M. BARATIN, *La naissance de la syntaxe à Rome*, Paris, 1989 ; F. CHARPIN, *L'idée de phrase grammaticale et son expression en latin*, Lille et Paris, 1977.

de positionnement offrirait l'énoncé pour que la phrase ne soit pas boîteuse. Ou bien S. imaginerait-il que la subordonnée comparative puisse être projetée avant la principale ? Mais le logique rhétorique de la pointe finale disparaîtrait alors dans cette improbable séquence.

L'exemple (7b), *Sicca dixerat se mecum fore* aggrave cette conclusion : il n'y a rien de "lourd" à droite du verbe. Plutôt un effet (rhétorique) de chute (il faudrait voir la reprise dans la phrase suivante). On est plutôt dans une espèce d'étiquetage présentatif (comme on en verra plus bas dans les lettres de Terentianus) et il faut beaucoup de conviction pour détecter là un ordre marqué. Mêmes remarques pour c (*Si te habebō, non mihi videor plane perisse*) et pour d : Cicéron ménage un joli effet (tout aussi rhétorique) de surprise. On peut aussi y discerner un jeu de clausule (ditrochée) qui contribue à cet ordre des mots. L'exemple f ne rentre pas non plus dans le schéma, car l'énoncé *legatos ad Caesarem mittunt rogatum auxilium* répond à la règle stylistique de la légèreté : le placement à gauche du prétendu énoncé lourd aurait entraîné un compactage lexico-morphologique. La notion de "constituant pesant" à droite du verbe se définit fort difficilement comme on le voit en termes syntaxique, voire sémantiques : on est en pleine stylistique !

Après avoir traité de la "périphérie droite", S. engage logiquement un long exposé sur la notion de périphérie gauche, qui correspond à un phrasé banal et fréquent en latin (et pas du tout impossible en français). Mais encore une fois, la qualification de "bordure" et de "périphérique" paraît très subjective. Ou plutôt, elle repose sur une idée à-priori du centre ! Et surtout, elle n'est acceptable qu'avec une prosodie blanche. Car dans l'exemple (28) *Cicero meus, quid aget ?*, il faut beaucoup de bonne volonté pour ne pas voir dans le premier segment un élément tonique (donc focalisé aussi et donc central aussi). C'est plutôt dans ce cas la relative qui fait figure de "bordure". Enfonçons un peu plus le clou : S. s'est sans doute laissé influencer par la ponctuation (de l'édition moderne qu'il a consultée, bien entendu) : enlevons la virgule et les deux membres de l'énoncé, SN et SV font bloc. Pour le dire plus objectivement, la répartition est indécidable.

Abordant enfin en bonne logique les "phrases à verbe initial" (p. 50), S. n'a pu éviter de trouver une foule d'exemples en LPC de phrases à verbe V1. Il les fait entrer dans sa classification, mais en les considérant comme des variantes expressives auxquelles il s'efforce de trouver des justifications pragmatiques (focalisation, emphase, et autres cas !). Une grande part des citations provient comme par hasard du *De bello gallico*. Si l'on sort des distinctions qui paraissent souvent plaquées sur ces références, tous ces exemples établissent l'existence d'une forte fluctuation "diaphasique". Il serait plus logique d'admettre un modèle (en fait une topologie) où existent des bornes entre lesquelles fluctue l'énoncé plutôt que des exceptions motivées à une règle. Il serait à ce sujet bienvenu de s'appuyer sur des comparaisons avec une langue littéraire moderne (anglais, allemand, français) où ce type de fluctuation existe aussi, avec simplement un bornage un peu ou très différent. Il serait plus véridique d'admettre que le latin est une langue où la position du verbe fini dans un énoncé est très mobile selon les intentions énonciativo-stylistiques du locuteur/scripteur. En fait, la place du verbe se définirait alors, non pas à l'intérieur d'un réglage local, plus ou moins linéaire, mais dans le cadre de F (au sens chomskyen du terme). Ce serait alors le rapport F / Fin qui piloterait cette fluctuation. Et de mon point de vue, c'est la pulsion du sujet énonciateur qui provoque ces fluctuations dans le cadre d'un bornage topologique.

Les efforts de synthèse et d'interprétation générativistes, (p. 55-61), pâtissent de cette classification suffisamment arbitraire pour qu'en soit déduit que les paramètres avancés sont plus imaginaires que réels. C'est d'ailleurs ce qu'avoue à demi-mot S. quand, p. 56, il commente le schéma 44 en ces termes : "Cette analyse rend compte de manière directe du fait que l'antéposition du verbe est liée à un nombre d'interprétations sémantiques plutôt diversifiées". En effet, le modèle formaliste est incompatible avec cette multi-motivation. Les p. 58-61 paraissent aggraver ce

détachement de la réalité langagière attestée dans les textes. On ne peut qu'être admiratif devant l'affirmation que "toutes les langues auraient une structure profonde des constituants SVO et l'ordre superficiel qui se rencontre dans les langues SOV, comme le latin, serait obtenu par déplacement des compléments postverbaux en position préverbale". A ce compte, la théorie n'est plus falsifiable.

3] LES DEPLACEMENTS DU LATIN AU ROMAN ARCHAÏQUE : FRONTIÈRES INTERNES OU DECOUPAGES ARBITRAIRES ?

Le livre étudie ensuite la formation de l'ordre des mots dans les langues romanes (p. 65 sqq.). Le chapitre commence par la description d'un "modèle" où la phrase romane est décrite comme à verbe en position V2, la place initiale étant soit occupée par le thème ou le focus, soit...laissée vide. Ensuite S. offre une batterie typologique d'exemples S cl V / O cl V, X cl V / Adv cl V / V cl, le point central de son problème étant évidemment la position des clitiques. Cette présentation ne peut que susciter des réserves. D'abord S. aligne des citations soit de seconde main, soit de première main. Ensuite ces citations proviennent d'oeuvres qui ne relèvent pas des mêmes genres littéraires. Puis, ces attestations ne sont pas synchrones. De plus, elles sont le plus souvent extraites de textes versifiés alors que le travail sur l'ordre des mots en latin s'était fait uniquement à partir de la prose. Enfin, et surtout, la série 5 (V cl) met en place des tournures qui sont l'antitype des autres (si la notion d'espace initial vide est récusée, ce sont des phrases à verbe V1, tout simplement).

Les complications s'aggravent au moment de l'interprétation : "la position des clitiques, quand ils sont présents, sert à établir la frontière entre la partie périphérique et la partie centrale (frontière indiquée dans les exemples par une barre verticale)". On est alors confronté à des exemples comme (p. 66) :

- (7) a, port. *el/ assi o mandou em seu testament*
b, esp. *Pompeyo otrossi/ trabaiosse de ganar* ;
c, fr. *Pur sa beltet/ dames li sunt amies* ;
(8) c. (fr.) *Ceste bataille/ veirement la ferum.*

La notion de périphérie est passablement surprenante pour *el/* et pour *otrossi/*. Quant aux deux passages en AFC, il y a bien un marqueur rythmique (premier hémistiche, répartition 4+6), mais il est extraordinairement arbitraire de qualifier le premier SN (CRI ou CRD) d'élément périphérique. En réalité, dans le déroulement linéaire de l'oralité, ces deux SN font bloc à gauche avec le verbe (exactement comme en latin, classique ou tardif !). C'est un peu le même artifice que le charcutage des vers français en poésie moderne par les grammairiens contemporains qui ont vu des coupes et des pauses là où il n'y avait que des blancs imprimés, erreur justement dénoncée par B. de Cornulier. Cet artifice syntaxique a pour but en fait de protéger la loi du Principe de Projection, qui requiert une unique réalisation pour un Thêta-Rôle. Je ne sais pas si cette règle est valide, mais ici la réalité langagière y paraît rebelle.

On peut s'étonner que dans la distinction entre les formes *me/ mei, te/ tei*, S. parle uniquement de "formes clitiques" et de formes "libres", en refusant de recourir à la terminologie pourtant justifiée de tonique (*mei/*) / atone (*me*). Toutes les études de phonétique diachronique (et de phonologie) ont tracé une ligne de clivage qui s'est installée en LPT : le passage à un accent tonique fort a entraîné une différenciation d'abord formelle (phonétique) puis positionnelle (syntaxique). Dans certaines régions romanes, cette opposition s'est traduite par un surfacement phonétique de la différence.

En plus, l'attribution d'un statut de clitique aux occurrences en LPC est hautement difficile et à mon avis carrément fautive, notamment dans l'exemple allégué (il s'agit bien sûr de l'occurrence *tu*): 36 *quoniam TU secundum Oenomaum Acci non...Atellanam sed...mimum introduxisti*. Dans cette déclaration à rallonge, Cicéron pointe du doigt son correspondant et la longue disjonction avec le verbe lui permet de faire son effet rhétorique d'insistance (l'objet de la faute est emboîté entre le responsable et l'action). On accentuera bien plutôt *quoniam/ tu.....* On n'oubliera pas que la forme *tu* tonique, après un retraitement accentuel (passage à un accent fort) est restée telle quelle dans un certain nombre de langues et de dialectes romans (languedocien : *aquo es per tu*, "c'est pour toi"). Il est impossible de se rallier au découpage syntaxique, fondé sur une représentation "blanche" de la phonologie du LPC.

Au moment de construire les arbres dérivationnels qui décrivent la grammaire des textes cités, S. mesurant à quel point elle ne reproduit que très partiellement la réalité attestée, écarte la difficulté par des restrictions où remontent brusquement des clichés qui ne contribuent pas à maintenir le niveau précédent de théorisation (p. 90) : "Nous ne tiendrons pas compte des complications concernant la partie finale de la phrase latine, ni des structures romanes de type archaïque, qui sont essentiellement une reproduction (simplifiée) du type latin". On ne peut qu'émettre les plus vives réserves sur cette façon d'éliminer du champ de la formalisation les zones rebelles à celle-ci. La terminologie elle-même cesse d'être linguistique pour devenir affective : pourquoi parler de "complications" (ce n'est compliqué que pour le théoricien, pas pour le locuteur). Et pourquoi parler de "reproduction" ? Ce terme ambigu signifie-t-il que les "auteurs" littéraires médiévaux imitent l'ordre latin ? Pourquoi ne pas plutôt admettre que ce phrasé est en continuité dans la parole pendant des siècles ? Cette réalité n'échappe pas à S., mais comme souvent sous forme d'un repentir latéral (p. 92, n. 26) : "Le fait de trouver des constituants pesants ou épexégétiques en positions postverbale ne peut être significatif parce que la position périphérique de ces éléments est commune au latin et aux langues romanes antiques et modernes et devait aussi être marquée par des signes intonatifs...". S. découvre qu'il y a une part de grammaire transdiachronique (ce que je crois volontiers). Remarquons aussi que l'intonation prend place brusquement dans le raisonnement : elle est ainsi rejetée ou invoquée arbitrairement comme critère. En fin et surtout, pourquoi "simplifiée" ? Ce genre d'affirmation sans justification renvoie à des points de vue périmés.

L'auteur insiste encore dans la même page sur la théorie stipulant qu' "en latin les divers constituants doivent se déplacer en position préverbale pour recevoir un cas morphologique, exigence qui dans les langues romanes antiques ne perdure que pour le sujet". Mais le sujet est souvent postposé en AFC... et il reçoit pourtant un cas. Et surtout, la remontée des substantifs à gauche du verbe, modèle topologique déjà bien fragile pour le LPC, est loin d'être automatique en LPT : une bonne lecture des sermons d'Augustin, notamment de ceux récemment découverts⁷, en convaincrerait vite. Il faut vraiment instaurer une dialectologie diachronique⁸. L'opposition au couteau (p. 91) SOVX (latin)// SVOX (roman) ne correspond pas au déploiement temporel. Cette difficulté est affrontée plus loin, quand, p. 98, S. consent à déclarer que le changement brusque (SOXV/ SVOX) n'a lieu qu'en profondeur, mais "n'apparaît pas d'un coup en surface à cause de la règle qui déplace facultativement les constituants en position préverbale (le but de cette dernière est de rendre le changement moins abrupt pour les locuteurs)". Il y a longtemps que la

7. DOLBEAU F., *Augustin d'Hippone. Vingt-six sermons au peuple d'Afrique*, Paris, 1996.

8. M. BANNIARD, *Sur la notion de fluctuation langagière en diachronie longue (III^e-VIII^e s.) à la lumière des enquêtes dialectologiques contemporaines*, in RBPFI, t. 80, 2002, p. 779-788.

sociolinguistique diachronique, sans récuser qu'un changement puisse intervenir rapidement (en fait, de façon exponentielle), a établi que la nécessité de la communication transgénérationnelle exige des champs d'interférences diachroniques⁹.

Le latin classique continue de servir de référence mythique quand, étudiant les témoignages du latin tardif et vulgaire, l'auteur émet, p. 99, l'hypothèse que, sous l'effet d'un moindre contrôle, "même dans la langue écrite puissent émerger des occurrences qui ne seraient pas admises par la norme du latin classique". Asséner ceci est déjà aux limites du fantasme, mais S. va plus loin : "Ce que nous devons chercher dans les texte est donc en premier lieu les innovations qualitatives et seulement en second lieu les évolutions quantitatives...". Mais en fait, S. n'arrive pas à voir que dans la majorité des cas ce qu'il appelle une innovation qualitative est une variante énonciative qui fait partie intégrante du diasystème du LPC¹⁰.

On ne peut ensuite qu'être surpris par les citations qu'il fait de traductions grec-latin de la Vulgate (qu'il traduit en...hongrois cette fois !). Ce langage est trop spécial pour le mettre en parallèle avec du latin natif. S. a tout de même compris cela, car il note, p. 100 : "C'est ainsi que naît le style biblique qui consiste entre autre spécificité en l'usage d'un ordre des mots marqués dans des phrases qui devraient suivre un ordre non marqué". Autrement dit, le phrasé de ce latin là n'est pas exploitable.

La liste des "témoins" (p. 101) pour le latin tardif et vulgaire est un bric-à-brac. On peut admettre d'y trouver le *Satyricon* (est-ce du latin tardif et vulgaire ? Les si importants travaux d'H. Petersmann¹¹ sur ce sujet ne sont même pas cités), mais il est surprenant d'y rencontrer les *Métamorphoses* d'Apulée (quand on connaît l'extraordinaire sophistication de cet auteur pétri entre autres de plautinismes, la thèse de L. Callebat¹² n'est évidemment pas citée non plus)... Ensuite l'*Apologétique* de Tertullien, est convoquée aux côtés de l'*Itinerarium Egeriae* (alors que le statut culturel, littéraire et langagier de ces deux ouvrages mériteraient des distinctions plus que profondes).

Dans un registre différent, on trouve évidemment Claudius Terentianus et la *Teodoriciana*. Ce qui saute aux yeux dans le choix de ce corpus, c'est l'absence de la prédication, pourtant abondamment représentée d'Augustin à Césaire d'Arles, ainsi que l'absence totale de *Vitae*. C'est profondément regrettable, surtout quand on sait que certains de ces documents sont issus de prises à la volée sans réécriture d'homélies prêchées devant un public illettré mais latinophone. L'occasion y est pourtant exceptionnelle d'accéder à un *corpus* où l'interface oralité/ scripturalité est réellement déchiffrable¹³. En outre, ces choix ont interdit la prise en compte d'ensembles suffisamment vastes

⁹. La linguistique diachronique est en passe d'adopter ce type de modèle par le biais des travaux sur la grammaticalisation, B. HEINE, T. KUTEVA, *World Lexikon of Grammaticalization*, Cambridge.

¹⁰. En ce sens, M. BANNIARD, *Oralité et formes marquées : expressivité et changement langagier*, in CL. MOUSSY (éd.), *Lingua latina, 5, L'oralité en latin (coll. de Paris-IV)*, Paris, 1996, p. 69-83 ; *Diasystèmes et diachronies langagières du latin parlé tardif au protofrançais III^e-VIII^e s.*, in J. HERMAN (éd.), *La transizione dal latino alle lingue romanze*, Tubingen, 1998, p. 131-153.

¹¹. H. PETERSMAN, *Petrone urbana Prosa. Untersuchungen zu Sprache und Text (Syntax)*, Vienne, 1977.

¹². L. CALLEBAT, *Le sermo quotidianus dans les Métamorphoses d'Apulée*, Caen, 1968.

¹³. On verra en dernier lieu les riches études publiées dans la série des *Settimane di studi sull'alto medioevo*, *Settimana LII : Comunicare e significare nell'alto medioevo*, Spolète, 2005.

appartenant à des catégories littéraires homogènes et synchrones. C'est un peu comme si on mettait en parallèle le résultat de fouilles archéologiques dans l'Aquilée de 400, dans la Lutèce de 600, et dans un village mérovingien...

Bien entendu, l'auteur trouve (p. 102) ce qu'il cherche, le nombre de positions en P1 du verbe "étant décidément plus élevée dans les textes déclarés comme les plus vulgaires". Mais précisément, qu'est-ce qui permet de dire que cette position est un trait typiquement vulgaire ? Les nombreuses occurrences citées plus haut appartenaient toutes au latin le plus littéraire qui soit. Ce qui pourrait se retenir, c'est que ce prototype P1, non particulièrement "vulgaire", mais issu des fluctuations énonciatives du LPC, a tendu à augmenter en fréquence au fil du temps. Mais il faudrait des dénombrements bien plus amples.

Sur la position P1 du SV (Syntagme Verbal), S. présente (p. 104-106) une longue liste d'exemples intéressants. Mais la majorité des occurrences pour un SV en P1 viennent d'Egérie et de la *Theodericiana*. Or, l'auteur lui-même constate la difficulté d'interpréter linguistiquement ces données. Il note qu'il y a beaucoup de "présentatifs". Du coup, on peut s'interroger sur le caractère de ce document qui paraît fonctionner sur le mode annalistique, l'évènement décrit par le SV étant promu au rang d'indexeur, ce qui, dans ce cas précis, rend la distinction thème/ focus inopérante.. Mais ce qui est en revanche très frappant, c'est que nombre de ces énoncés présentent le même ordre des mots que l'AFC des chansons de geste avec un ordre {[Bloc initial] [SV] [SN1sujet]}. On peut retenir toutefois qu'effectivement la fréquence a augmenté depuis le LC (p. 107).

Mais voici la conclusion p. 107 : "Il semble donc que les textes que nous avons examinés offrent des preuves suffisantes pour dire que les phrases à verbe initial étaient devenues une des options non marquées pour les locuteurs du latin vulgaire : ils laissent transparaître des usages qui n'étaient pas admis par la norme classique et qui forment la base de l'ordre des paroles romanes".

Notons :

- 1) En fait, on n'est guère dans la Grammaire Générative, mais dans la stylistique.
- 2) Comment par rapport à cet ordre peut-il y avoir plusieurs options non marquées ? Est-ce du polymorphisme ?
- 3) On est content d'entendre tout de même parler de latin (même vulgaire) et non de roman... Et en fait, il suffirait pour être tout à fait rigoureux de se servir du terme "latin parlé tardif", pour désigner le langage courant.

Traitant de la position V2, S., p. 108, cite Tertullien : (70) a *Qui sunt in Caesaris potestate, cuius et toti sunt, quomodo habebunt salutem Caesaris in potestate ?*. L'occurrence est *habebunt*. Mais cela n'a pas de sens : *habebunt* ne peut venir avant *quomodo* sauf à transformer la syntaxe en bouillie. C'est donc un V1. Dans la longue liste d'exemples tirés de la *Theodericiana*, on a, p. 106, (74) a *Tamen superatus / Odoacar fugit Ravennam*. Mais mettre le SV en V2 implique comme le fait S. d'écarter l'attaque. Or il n'y a aucune raison objective de séparer le PPP (participe passé passif) du sujet ! La proposition est monobloc, et du coup le SV est en P4. C'est un problème analogue à la question soulevée *supra* à propos de *Cicero meus quid aget ?*. Une part importante des exemples est justiciable de réévaluations de ce type.

S. fait, p. 110, une bonne tentative de chronologiser le changement. Même si les preuves apportées sont bien fragiles, l'effort pour historiciser l'évolution est louable. "Les données montrent que le type Focus-Verbe apparaît brusquement au début de la période étudiée, tandis que le type Thème-Verbe apparaît de manière claire seulement bien plus tard...". Et p. 111 : "Nous pouvons donc conclure qu'une phrase à verbe initial est clairement attestée dès le début du II^e s. et cela vaut également dans le cas de V2 avec un élément préverbal focalisé : des cas sûrs de V2 avec l'élément

préverbal thématique n'apparaissent dans notre matériel qu'au VI^e s., tandis que l'évidence des siècles précédents n'est pas décisive". On irait donc vers une distinction LPT1/ LPT2 : quelle que soit la validité des paramètres avancés dans cette distinction, elle me paraît un progrès dans la mesure où on y rencontre l'amorce d'une historicisation du changement langagier. Il ne reste qu'à aller jusqu'au bout de cette orientation en accordant aux siècles de transition ainsi qu'à la latinophonie qui y correspond leur véritable place.

Mais l'appel à des paramètres imaginaires n'est jamais très loin, comme p. 112 : "... Ceci rend difficile l'étude de l'ordre de base des mots (c'est-à-dire l'ordre interne à I") parce que les ordres superficiels sont toujours dérivés et que de ce fait l'ordre de base n'est déductible qu'indirectement. De ce fait, il ne suffit pas de constater que l'ordre VO prévaut dans un texte sur l'ordre OV pour dire que le texte témoigne de l'affirmation d'un ordre de base SVOX. Les cas d'ordre VO que nous constatons peuvent eux aussi être dérivés d'un ordre de base OV avec montée du verbe... ". De cette réflexion qui fait honneur à la probité du chercheur, on en conclura qu'il n'y a pas de vérité profonde opposée à une vérité de surface. Le modèle n'est pas réellement opératoire, comme le confirme la réflexion de la p. 114 : "L'évidence que les textes nous offrent pour décider si le système V1 ou V2, qui transparait clairement des textes les plus vulgaires, aurait été soutenu par un ordre de base des paroles SOXV ou SVOX n'est pas très fourni... Nonobstant cela il NE PARAÎT PAS IMPROBABLE que les textes examinés laissent transparaitre un ordre SVOX". En fait, la déduction est arbitraire.

"... Au moins au début du II^e s., le latin parlé (Ah !) avait développé une grammaire qui prévoyait la montée obligatoire du verbe à la position fonctionnelle F et qui générait par conséquent des phrases à verbe initial dans les cas non marqués et des phrases à verbe second dans le cas de focalisation. L'ordre de base POUVAIT déjà être SVOX. Dans cette grammaire, les éléments thématiques préverbaux étaient périphériques". Tout le problème reste de savoir si cet ordre est non marqué dès le II^e s. D'abord l'évidence textuelle est loin d'être acquise du côté de l'amont latin : le corpus des textes étudié est bien trop étriqué et même ainsi n'était la conclusion de S. que médiocrement (de son propre aveu d'ailleurs). Ce scepticisme a été plusieurs fois manifesté par des spécialistes et de pragmatique et de latin tardif¹⁴ dans des travaux qui ne figurent pas dans la bibliographie de S. Du côté de l'aval roman, la topologie des énoncés en l'AFC invite peu à cette conclusion comme le prouvent des travaux précisément non cités¹⁵. Les occurrences qui contredisent la règle proposée par S. sont innombrables. Je cite quelques passages sans sélection préalable, comme RAOUL DE CAMBRAI : *Ostaiges ot trestoꝝ a son devis/ Une grant piece demora puis ensi* (639-640) ; *Ne somes mie ne Giue ne tirant/ q̄i les corsains alomes destruiant* (1094-1095) ; *Raous escrie : "As armes chevalier ! Alomes tost Origni pesoier* (1114-1115) etc... . ou ROLAND : *XX milie Francs retendrai, ben vaillanz./ Passez les porz trestut soirement...* (788-789) ; *Que l'emperere nis uns des soens n'i perdet* (806) ; *Dist oliver : " N'ai cure de parler./ Vostre olifant ne deignastes suner..."*. En fait tout le phrasé de l'AFC invite à reconsidérer la question de la topologie. Il y a une continuité longue du phrasé du LPT à celui de l'AFC : l'ordre des mots et spécialement la position du SV se superposent très facilement pour une part importante d'énoncés attestés en latin tardif et en protoroman.

¹⁴. H. PINKSTER, *Evidence for SVO in Latin ?* in R. WRIGHT (éd.), *Latin and the romance Languages in the early Middle Ages*, New York, 1991, p. 69-82 ; ID, *Word order in the Late Latin, Gesta conlationis carthaginensis*, in L. CALLEBAT (éd.), *Latin Vulgaire/ Latin Tardif IV*, Hildesheim, 1995, p. 549-560.

¹⁵. C. MARCHELLO-NIZIA, *L'évolution du français. Ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*, Paris, 1995.

Les arbres génératifs proposés, p. 116-117, pâtiennent évidemment de ces limites. Et d'un point de vue plus formel, ils me paraissent un peu appauvrissants quand on les compare aux descriptions proposées ailleurs sur des sujets pourtant bien plus limités¹⁶. On sera tout de même satisfait par l'effort de périodisation et l'apparition de strates : I Latin classique ; II Latin tardif/ protoroman (phase 1) ; III Latin tardif/ protoroman (phase 2). Il y manque encore des dates, mais par rapport aux habitudes des grammairiens formalistes qui opposent sèchement des systèmes séparés par le temps sans continuum, le progrès en modélisation est sensible¹⁷.

4] LE ROMAN DES PRONOMS FAIBLES EN LATIN, LA FAIBLESSE DU MODELE EN ROMAN

Au chapitre IV, consacré au passage des pronoms faibles du latin aux pronoms clitiques de langues romanes antiques, S. soutient p. 122 que la distinction en roman entre des "pronoms libres" et des "clitiques" a dû correspondre "à un traitement prosodique différent des pronoms personnels en latin". Il souligne le traitement différencié en phonétique française de ces pronoms selon qu'ils sont toniques ou atones (exemple classique de *me* atone en latin qui donne *me* clitique en AFC, et de *me* tonique qui donne *mei/ moi* en AFC. On se réjouira d'abord que pour une fois ce critère soit au moins brièvement mis en oeuvre. On remarquera ensuite qu'un tel raisonnement suppose une uniformité diatopique du phénomène, puisque dans les langues romanes où la diphtongaison n'a pas lieu cette distinction est indétectable (du moins directement). On regrettera ensuite que ce traitement de la voyelle *e* soit attribué au seul "latin vulgaire" alors qu'il est bien plus probable que cette mutation a été un phénomène collectif (les efforts pour apprendre en versification la place des *ictus* dans les écoles de l'Antiquité tardive attestent de la généralité du phénomène). Enfin, s'il est légitime de remonter de l'AFC au LPT de Gaule du Nord pour établir la réalité du phénomène d'opposition tonique/ atone aux III^e-VIII^e s., il est dommage d'appliquer rétroactivement sans précaution ce critère du LPT au LPC. Toutes les analyses de phonologie diachronique ont souligné combien la modification de l'accent étymologique en latin parlé a entraîné en cascade des restructurations importantes, depuis la transphonologisation des oppositions quantitatives en oppositions qualitatives jusqu'à la resyllabation (syncopes), l'ensemble ayant également retenti sur la prosodie et l'intonation. C'est dans cette zone diachronique interférentielle entre le LPC et le LPT que se place la modification du statut phonologique des pronoms personnels. Rien ne dit que l'opposition accentuelle en LPC jouait un rôle aussi fort qu'en LPT ; j'aurais plutôt tendance à considérer que non et que justement c'est la communication horizontale sur l'espace impérial devenu latinophone qui a entraîné cette densification orale de l'opposition tonique/ atone (de secondaire, elle est devenue fondamentale).

Ce qui accroît la complexité de la reconstruction est précisément de distinguer les pronoms forts et faibles en LPC. On lit, p. 124, par 4. : "Les pronoms forts étaient toniques et avaient la fonction de Focus, Thème contrastif ou neuf (réfèrent inattendu) ; les pronoms faibles étaient

¹⁶. A. ROUVERET, *Les clitiques pronominaux et la périphérie gauche en ancien français*, in *BSL*, t. 99/ 1, 2004, p. 181-236.

¹⁷. Il y a peut-être là l'ébauche d'une de ces convergences méthodologiques entre fonctionnalistes et formalistes qu'a soulignées J. FRANÇOIS, *Le fonctionnalisme linguistique et ses enjeux cognitifs*, in C. FUCHS (dir.), *La linguistique cognitive*, Paris/ Gap, 2004, p. 99-133.

atones et avaient une fonction purement anaphorique (réfèrent attendu)". Fort bien, mais voyons les exemples, p. 125 : sur la série 3, seul 3a paraît répondre à cette règle. On doutera pour 3d : *quod dubitationem adferret EI penes quem est potestas*. Il est tonique, mais est-il focalisé ? Son déplacement après le verbe le colle au bloc [préposition + pronom relatif qui suit]), ce qui le noie dans cet ensemble. Et on niera pour 3c : *persaepe mihi cogitanti...solet in mentem uenire*. Rien n'y indique une position forte autonome, le pronom fait bloc avec le participe = *cum cogitem*. La tournure est au contraire un choix d'effacement (le moi du locuteur subit l'assaut des pensées, loin d'avoir un je qui les maîtrise).

S. ayant décidé que la détermination prosodique est inaccessible pour trier les pronoms "faibles" et les pronoms "forts", aboutit au seul critère sémantico-pragmatique, et reconnaît ce qu'il y a de risqué dans cette approche. C'est vraiment le moins que l'on puisse dire. La corrélation "Faible" (Atone) / "Fort" (Tonique) n'est sans doute pas structurale dans une langue comme le LPC où l'accent de mot est faible (sur ce point tout le monde est d'accord). C'est à mon avis certainement un trait de la parole du LPT d'introduire cette distinction ou plutôt de la grammaticaliser..La note 3 apporte d'autres éléments de scepticisme. S. voit bien qu'en grec évangélique cette opposition n'existe pas. De toutes façons, les paramètres sont si différents que ces rapprochements ne fonctionnent pas. De même, p. 126, le rapprochement avec le germanique est tout aussi injustifié. Car la corrélation apparaît dans une langue à accent tonique fort, ce que n'était en aucun cas le LPC, mais seront effectivement le LPT et l'AFC.

La difficulté de l'interprétation syntactico-pragmatique pour repérer les pronoms faibles et expliquer par cela leur position par rapport au verbe n'est pas moindre. S. énonce la règle : "Nous affirmerons donc que le pronom faible ne se trouve jamais après le premier mot de la phrase, mais toujours après le premier constituant". Voyons quelques exemples, comme à la p. 128, l'exemple 8b, *si proficisceretur ad bellum/ periculum TE meum commouebat*, on aurait aussi bien pu avoir *TE periculum meum commouebat*. La position de *te* ne relève pas d'une règle syntaxique, mais d'un choix stylistique, Cicéron ayant entrelacé les deux personnes concernées dans une sorte d'unité amicale. Une bibliographie sérieuse (empruntée aux philologues classiques) de ce domaine aurait permis l'économie de ces affirmations.

La même observation s'impose quand, p. 128, S. classe les connecteurs *igitur* et *tamen* dans la catégorie "faibles". Ils sont en fait des marqueurs forts de l'enchaînement oral (c'est aux traités de rhétorique qu'il faut s'adresser). Les exemples avancés sont retournables : 9b, *illud tamen tibi polliceor*. Même pour des raisons pragmatiques, le connecteur est fort ici. La position 2 étant requise pour ces joncteurs forts, le pronom personnel est chassé à droite¹⁸. Dans cet exemple, il y a visiblement une allitération qui implique une double accentuation (*Tamen Tibi*).

S. étudie ensuite la position des "pronoms faibles" dans les subordonnées : "En subordonnée, les pronoms faibles apparaissent normalement après le complémenteur, un syntagme interrogatif ou relatif, mais ils peuvent aussi apparaître après le premier constituant de la phrase si celui-ci a la fonction de Focus (p. 129)". Dans le schéma 14, [que X p...V/ que V p], voyons l'occurrence a : *qui nulla SIBI subsidia ad omnis uitae status parauerunt*, l'allitération explique la position. Et *sibi* aurait pu en occuper au moins deux autres, *qui sibi* et *sibi parauerunt*. Dans (14c), *Etsi enim et audio TE et uideo libenter, te* ne peut être que tonique : il ne saurait être un "pronom faible". On aurait pu avoir aussi *Te enim etsi et uideo et audio libenter...*, tout aussi tonique. Ou faudrait-il admettre qu'il s'agit d'une forme et faible et tonique ? Certainement non.

¹⁸. A. ERNOUT, F. THOMAS, *Syntaxe latine*, Paris, 1966, p. 440 sqq.

P. 137, par. 3, S. généralise la règle de placement des formes faibles : "Nous pouvons donc penser que les langues à phénomènes Wackernagel (et donc le latin), réservent au niveau synchronique la section supérieure (initiale du point de vue linéaire) de leur structure de phrase aux catégories de type grammatical et la section inférieure (finale) aux catégories de type lexical". On termine sur de la topologie à grand empan, impression que confirme le tableau de la p. 139 dont l'allure très générativiste n'est en fait qu'un joli dessin. Et on est bien content de savoir en n. 28 que la séquence est la même qu'en serbo-croate. Au passage on s'étonnera une fois de plus des exemples avancés comme p. 136, (26) a, *Quamquam haec omnia, Quirites, ita SUNT A ME administrata ut...* D'abord, les formes dites faibles sont bien loin du début de l'énoncé. S. lève la difficulté en traçant une frontière symbolisée par la barre qui indique sans doute un "effet bordure", lequel est rien moins qu'imaginaire dans l'élan oratoire de Cicéron. Et de plus au moment de mettre son rôle en valeur, il y a tout lieu de scruter la distribution particulière des mots : *sunt* antéposé, *a me* enchâssé entre l'auxiliaire et le PPP, ordre sémantique progressif qui permet de terminer sur la notion importante (*administrata*), rime interne *omniA/ administratA* associée à un isocolon... Il est alors évident que le *a me* est focalisé et emphatisé : le consul a personnellement veillé ; de là à y lire une forme faible (donc atone) de lui-même !

On lit, p. 141 : "Si nous prenons la subordonnée de l'ex. 17 (erreur pour 27), nous pouvons voir que le connecteur se réfère à la totalité de la phrase complexe, mais qu'il est situé après la première parole de la subordonnée en position périphérique par le simple fait que la phrase commence avec une subordonnée : (27) *Qui ENIM victoria se efferunt/ quasi uictos nos intuentur...*". Pour une fois les syntaxes latines traditionnelles ne diraient pas autrement. Mais l'exposé poursuit par une distinction entre les connecteurs qui seraient probablement des têtes (cela veut-il dire des Thêta-roles?) et les clitiques qui eux seraient des syntagmes. Du coup, les premiers ne pourraient s'accrocher qu'à d'autres têtes et les seconds à d'autres syntagmes... S. commente alors suavement : "Tout ceci est plutôt spéculatif, mais ne paraît pas totalement privé de vraisemblance...". On ne saurait mieux dire.

La grammaire synchronique du latin classique de S. finit par ressembler à un panier de pêcheur à la ligne, comme p. 142 où l'exemple 28 est longuement analysé pour montrer un déplacement du pronom faible : *Cum IS non suo crimine sed multorum uitio sit in quodam modo iniustus uocatus*. Il est vrai que "la forme faible (pourquoi faible ?) du verbe (le *sit* de la forme composée *uocatus sit*) se trouve après le Focus (*non suo crimine sed multorum uitio*), tandis que le pronom faible *is* se trouve après le complémenteur : le pronom a donc été déplacé seul, laissant la forme du verbe à sa place". Mais *is* est là pour appeler l'antithèse *suo/ multorum* (il est intimement associé à *suo* avec lequel il fait bloc) et comment peut-on continuer à le qualifier de faible dans cette position énonciative très marquée où il portait certainement l'accent ? A la n. 34, S. découvre que "les relatifs semblent pouvoir être assimilés partiellement à des complémenteurs...". On ne peut que souscrire. En revanche la règle 2 énoncée p. 143, "dans la phonologie (les pronoms faibles) forment un groupe enclitique" surprend. Ici, *is* (ex. 28) ne l'est en aucun cas. Il est sous un pic accentuel.

Une longue et intéressante discussion s'engage, p. 144-149, pour des travaux qui étudient la place des pronoms faibles en recourant à la notion syntactico-prosodique de *colon*. S. place des barres obliques pour distinguer ces *cola*.

(29)a. *De triumpho autem / nulla me cupiditas unquam tenuit ante Bibuli impudentissimas litteras*. Mais à mon avis tant qu'à découper, il y a ici trois cola, le troisième démarrant avant *ante*. En outre S. néglige l'aspect du compactage affectif (le pronom est verrouillé entre *nulla* et *cupiditas*) si lié à la rhétorique. Regardons l'exemple (32) : *Queruntur/ accusatores se idoneos non habere*. Pourquoi placer une

barre entre le verbe régissant et la subordonnée infinitive ? Et même remarque pour le compactage affectif : (29a) *De triumpho autem nulla me cupiditas unquam tenuit* est présenté comme grammatical (et c'est un fait), tandis que le (35) * *De triumpho autem me nulla cupiditas unquam tenuit* est marqué de l'infamie de l'agrammaticalité. Mais c'est une phrase parfaitement grammaticale ! On est dans l'arbitraire total.

A propos des cas où le sujet de l'infinitif n'est pas exprimé, p. 150, on lit : "les pronoms se comportent comme des constituants de la phrase principale"), (38a) : *Tu eum uidelicet non potuisti uidere*. On aurait aimé ici un appel aux commentaires détaillés de *La nouvelle syntaxe*, p. 206-207 : "La propriété qui distingue la position sujet d'une proposition infinitive de toutes les autres positions d'argument est d'être un site auquel, dans la situation non marquée, aucun Cas n'est assigné. Au contraire, le sujet d'une proposition à temps fini occupe une position où est assigné le Cas nominatif. Si l'on fait l'hypothèse que tous les NPs lexicaux doivent recevoir un Cas, on explique aisément leur exclusion de la position sujet des infinitives".

S procède avec élégance, p. 150, à l'application du critère Thêta de Chomsky à la position des clitiques. Tout ceci est mené de manière réussie dans l'abstrait jusqu'au moment où S. constate une fois de plus que "les difficultés (pour le latin) résultent essentiellement du fait que nous n'avons pas une distinction morphologique entre formes fortes et formes faibles...". C'est qu'en effet la règle Thêta de biunivocité de la relation entre l'argument et le prédicat est mise à mal par des occurrences comme : (61)a. *Ceterae philosophorum disciplinae..., eas non modo nihil adiuuare arbitror*. Il faut beaucoup de bonne volonté pour traiter cet *eas* de forme faible ! En position de reprise emphatique, il est fortement accentué (focalisation et syntaxique et prosodique) d'une manière qui constitue une mise en scène réussie d'une conversation en oralité latine de bon aloi. Du coup, les analyses abstraites sont invalidées. Les notes infrapaginales (50-52) confirment cet imbroglio. P. 158, l'exemple (62), célèbre, *sed urbana plebes, / ea uero praeceps erat de multis causis* n'est pas réductible : Salluste construit par écrit une image forte de l'oralité avec rupture (rupture qui souligne l'image de *praeceps* : la syntaxe mime la plèbe). Notons aussi la présente de la préposition *de* qui achève de donner à cet énoncé une forme stylistiquement tendue et linguistiquement marquée. La note 53 admet dans un soupçon que *uero* ne peut être ici qu'une forme forte...

Les conclusions générales, p. 163, établissent que : "1) Les pronoms faibles du latin sont des syntagmes, les clitiques des langues romanes sont des têtes. 2) En syntaxe, les pronoms faibles du latin sont placés au début de I" (dans certains cas ils peuvent remonter à un domaine syntaxique supérieur), dans les langues romanes les clitiques sont ajoutés au verbe fini." La formulation est élégante. Mais si la règle 2 est assez bien appuyée sur les textes, la 1 ne l'est pas. En effet, la catégorie "faible" des pronoms latins n'est pas établie par les textes que S. a dû par trop fréquemment ramener à sa théorie, en qualifiant de "faibles" de nombreuses occurrences où le pronom est manifestement emphatisé (et donc accentué). Du coup la modélisation paraît fragile, sinon fautive. Or, S. déclare "qu'au niveau superficiel des éléments, la différence la plus évidente entre le système latin et le système roman consiste dans le fait que les clitiques romanes sont toujours adverbiaux (collés au verbe, si je comprends bien)." Certes, mais le fait que les prétendus pronoms latins faibles soient en réalité toniques, donc forts, expliquerait directement la différence. De toutes façons, ce traitement différencié fort/ faible me paraît peu pertinent pour le LPC. Ce n'est qu'en LPT que cela fera vraiment sens... Du coup, les déductions générales paraissent fortement sujettes à caution. S. déclare honnêtement p. 164 : "Le problème du changement du latin au roman antique se réduit donc dans cette perspective à savoir comment et pourquoi les pronoms faibles sont devenus clitiques. Cela est toutefois rendu compliqué du fait que nous ne savons pas si ce passage est arrivé

avant, parallèlement ou après le changement de structure de phrase". Le problème reste donc, aggravé par une autre constatation : "...en raison du conservatisme du système, la disparition d'un type antique peut advenir avec un grand retard par rapport à l'émergence de l'innovation". Ne serait-il pas plus scientifique d'émettre l'hypothèse qu'il existe des périodes de transition spécifique où règne un polymorphisme intense ?

Pour reconstruire le procès du passage des pronoms faibles latins aux clitiques romans, S. livre une série d'exemples pris dans les textes "les plus vulgaires" (p. 165). C'est un peu dommage de s'obstiner dans les textes "les plus vulgaires", en l'occurrence les lettres de *Terentianus*. S. souligne le caractère spécifique de la position V1 et du pronom "faible" dans ces phrases :

(68) *tu autem dedistis illis aspros*

(69) *b per eos me probavi in classe*

(70) *crebrum salutat te Claudius filius meus*

(72) *c ut mi mittas dolabram*

(73) *b ut ibi te possim inuenire celerius.*

Contrairement au précédent commentateur de ces textes, JN Adams, qui estimait prudemment (à juste titre) que cette distribution du verbe et des pronoms peut s'expliquer à l'aide des règles du latin, S. tient à exciper d'un ordre nouveau de type non plus latin, mais roman/ latin, X p V. La longue liste de Terentianus, si intéressante, doit être replacée dans son contexte (le latin était-il d'ailleurs sa langue maternelle ?). Mais il est inutile de s'appesantir parce que ce type de phrasé se trouve abondamment deux siècles plus tôt dans la correspondance de Cicéron :

Fam., 279 (à Atticus) : 1. *Ille et tibi et sibi uisum et ita se domi ex tuis audisse...// et, ut me iubet Acastus, confido te iam ut uolumus ualere.* 2. ... *si me amas...//* 5. *Quaeso, quid nobis futurum est ?*

281, (à Atticus) : 1. *Dederam equidem L. Saufeio litteras et dederam ad te unum quod...// Sin iam illas accepisti...//* 9. *Diungere me ab illo uolo.*

284, (à Tiron) : 2. *Ego ualde suspensio animo exspecto primum te silicet, deinde Marionem...*

285, (à Tiron) : 3. *Ego puto te bellissime...decursurum.*

286, (à Tiron) : 1. *Vide quanta sit in te suauitas.*

287, (à Tiron) : *Cura igitur te et confirma.*

291, (à Atticus) : 11. *Ille mihi litteras blandas mittit.*

301, (à Atticus) : 3. *Per fortunas ! Quale tibi consilium Pompei uidetur ?//* 4. *Haec tu mihi explica...*

etc...

Affirmer donc (p. 165) que l'ordre X p V est roman et latin est prudent, en effet, à la restriction près qu'on ne voit guère de roman si l'on compare avec les exemples de ces lettres pourtant peu "vulgaires" ! "L'unique exception, ajoute S., est l'exemple 70 (*crebrum salutat TE Claudius filius meus*), qui montre l'ordre latin, mais le pronom pourrait être fort". Eh bien, je ne vois pas pourquoi *te* ne serait pas enclitique de V ici (surtout que le contexte ne laisse aucun doute sur le destinataire du salut : il n'y a pas de raison que le pronom soit en position d'insistance, quelle qu'elle soit).

Il y a aussi des bizarreries dans ces p. 165-166. Pourquoi S., qui souligne bien dans les exemples 71d, 71e, 71f la présence de la forme parlée *illei*, ne relève pas que ces datifs féminins singuliers du LPT ont généré tant le *li* tonique que le *li* atone du féminin en AFC ? La continuité n'est pas claire sur ce point non plus. D'autant que si le *li* tonique peut se postposer, l'atone ne le peut pas.

A propos de textes "vulgaires" des années 400, S., p. 166, a beaucoup de mal à dégager un vrai changement et conclut que "dans un système V1-V2/ Focus, les pronoms faibles se plaçaient encore selon le système latin". On le croira volontiers. A propos d'Egérie, S. regrette, p. 168 que

"l'évaluation des données... soit rendue difficile par le fait que le texte s'insère dans la tradition chrétienne d'écriture dont une des caractéristique est la position postverbale des pronoms répandue par les traductions de la Bible...". Cela revient à dire que ce texte, tout en étant censé être "vulgaire", est artificiel. S. conclut toutefois : "... à côté d'usages qui pourraient être romans, mais qui peuvent aussi être latins, c'est le système latin de placement qui est largement attesté dans des phrases dont les structures sont avec toute probabilité déjà de type roman". On est tout de même admiratif devant cette dernière affirmation. Voici qu'après avoir proposé que cette langue n' est pas représentative de l'oralité réelle, et que le micro-système étudié est plutôt latin, l'ensemble serait roman. Et sur quels critères ? On ne peut pas être plus incohérent. Il manque le chaînon LPT, tout simplement.

P. 170, une nouvelle généralisation est proposée : "Rappelons que les pronoms clitiques des langues romanes antiques sont les pronoms obliques datif et accusatif, tandis que les formes faibles du latin comprennent aussi les pronoms sujets et les pronoms introduits par des prépositions." Je ne comprends pas bien pourquoi l'accusatif est qualifié de cas oblique en roman (faut-il comprendre le CRI (cas régime indirect) ?). En outre, tous ces pronoms ont en fait en AFC une figure double : tonique/ atone. Mais surtout, les pronoms sujets de l'AFC peuvent être atones. Et inversement, en LPC, si l'on reprend la liste de Cicéron, c'est bien plutôt la tonicité qui domine. Quant aux pronoms associés à des prépositions, il est totalement arbitraire de les traiter de faibles. Cela d'autant plus qu'en AFC, ces formes ont automatiquement donné des séquences toniques, même dans le cas du CRD : *pour lui veoir*. Il est bien plus raisonnable de traiter les séquences latines [Prép. + Cas oblique/ Cas direct] comme des blocs toniques. En ce sens, l'opposition par suffixe (désinence) accusatif/ datif/ ablatif est en fait neutralisée au profit de l'opposition par préfixe. Du coup, *illos* et *per illos* n'appartiennent plus au même groupe syntactico-prosodique. Le premier peut-être tonique ou atone, le second ne peut qu'être tonique (donc fort).

Généralisant, S. conclut, p. 171, que "les pronoms faibles du latin deviennent clitiques : cela se produit probablement à une date très précoce (mais l'évidence offerte par les données n'est pas très riche et une interprétation alternative est possible". Effectivement, le modalisateur "probablement" (très souvent employé par S.) dévoile l'extrême fragilité du schéma, impression aggravée par l'embarras avec lequel S. finit par admettre que l'attestation de types romans et de types latins dans les mêmes textes est justiciable d'une interprétation " soit par des cas d'interférences entre deux systèmes (latin/roman) soit comme des reflets, dans le second cas du système innovant". Une bonne description de type dialectologique conclurait là à une zone de polymorphisme diachronique (autrement dit à une zone de variation intense). Mais ce serait introduire un outil descriptif en général rejeté par les grammairiens formalistes.

5] INVALIDATION DE PARAMETRES : A-TONICITE, ANAPHORES ZERO MYTHIQUES.

Dans un nouveau chapitre consacré aux pronoms faibles, aux clitiques et aux affixes, S. s'obstine pour des raisons mystérieuses à traiter de pronoms faibles les pronoms sujets comme dans les exemples suivants, p. 177 : *His EGO iudicibus committerem ?/ / Quando semper TU et studio et officio in meis rebus fuisti...* Franchement, comment qualifier de "faibles" ces intrusions emphatiques manifestement fortes/toniques ? Leur présence est évidemment marquée et marquante tant au niveau énonciatif qu'au niveau intonatoire (même si l'accent du LPC est plus doux que celui du LPT, il représente un pic...). Tout le raisonnement, pour sophistiqué qu'il soit, me paraît invalidé par cette base.

S. revient, p. 179, sur l'idée que les groupes [préposition+pronom] du latin seraient justiciables d'une catégorisation "faible". Même s'ils peuvent occuper la même place que celle que S. attribue dans sa topologie aux pronoms faibles, on aura du mal à se laisser convaincre : dans l'énoncé *Haec ad te scripsi*, certes *ad te* occupe la même place que *tibi*, mais il est une variante marquée, entrant en concurrence avec la forme non marquée. Cette différence est si profonde qu'alors que le *tibi* non marqué sera concurrencé par *te* atone en LPT1/2 pour aboutir au *te* de l'AFC (CRI atone clitique), la tournure marquée *ad te* conduira à un *ad tei* (diphthongaison du pronom tonique) en LPT2, puis à *a toi* en AFC, ce dernier pouvant s'antéposer avant de glisser systématiquement plus tard en postposition verbale ("je te parle/ je parle à toi"). La distinction topologique s'origine bien en LPC et les tournures prépositionnelles ne me paraissent pas justiciables d'un lissage pragmatique comme celui qu'opère S.

Cette étrangeté de traitement des données invalide les paramètres invoqués et disqualifie les conclusions générales posées p. 182. "a) Comme tous les syntagmes nominaux, les pronoms faibles du latin peuvent être régis par des prépositions, à la différence des clitiques romans qui ne sont pas des mots autonomes." Le premier terme n'est pas recevable (on vient de le voir). c) "En latin, la cohésion entre un pronom faible et son appui est plutôt faible, celle entre clitique et verbe dans les langues romanes est forte". On en conviendra pour le roman. Quant au latin, ces blocs sont autonomes en fait, le degré de proximité avec le pivot syntactico-sémantique dépendant avant tout...des intentions énonciatives du locuteur (et de la clarté de la communication) sans contrainte forte grammaticale.

P. 182. "Le processus qui a conduit des pronoms faibles du latin aux clitiques des langues romanes antiques peut être vu comme un procès de grammaticalisation : une catégorie qui avait en latin une certaine indépendance syntaxique devient dans les langues romanes une catégorie à l'indépendance syntaxique beaucoup plus réduite". Il me paraît indispensable de partir de la nature de l'accent de mot en LPC (et de tout le système intonatoire qui y est lié, justement reflété dans la métrique, contrairement à ce qu'affirme S.) : tant que l'accent du latin parlé est faible, l'opposition entre T+ et T- n'est pas prégnante. Il faut attendre la LPT (le III^e siècle) pour que cette opposition devienne opératoire dans l'ensemble du système. La preuve en est au niveau du système vocalique où l'indifférence à la position accentuelle des voyelles en LPC par rapport à leur longueur qui fonctionne sur une opposition en carré [toniques longues/ toniques brèves/ atones longues/ atones brèves] cède la place à une opposition binaire [tonique longue (en fait souvent surallongée)/ atone brève (en fait souvent abrégée au point d'être syncopée ou apocopée)]. Tout le système énonciatif se regroupe en LPT' autour de pivots accentuels forts qui redirigent la distribution de l'information en ligne. Les formes atones tendent alors à glisser dans la proximité des formes toniques auxquelles elles sont reliées syntaxiquement (comme par un phénomène de changement de champ d'attraction).

Puis, S. recourt à une typologie en principe à la Greenberg : "L'idée est toutefois séduisante parce qu'elle fournit sur-le-champ une explication à l'une des grandes absences dans les fonctions des clitiques, celle du sujet : comme le verbe dispose déjà d'un affixe qui exprime la personne du sujet, il n'y a pas besoin d'un clitique nominatif". On est évidemment ravi de l'apprendre (et on veut bien se laisser un peu convaincre). Mais, S. continue : "Elle fournit aussi une trace concrète pour rechercher une explication à la naissance des clitiques : la naissance des clitiques est liée à la perte de la flexion nominale. Mais quel sera le rapport concret entre les deux procès ?".

Suit un tableau typologique plutôt massif :

"	Latin	Roman
+	Flexion nominale	- Flexion nominale

+ Anaphore zero
- Clitici

- Anaphore zéro.
+ Clitici

Un parallélisme ne construit pas une explication, ni même une corrélation. En plus il est abusif de présenter le roman en bloc comme dépourvu de flexion nominale : elle est très forte au contraire en AFC archaïque (alors que les clitiques sont déjà massivement là). Quant à l'anaphore zéro, d'abord le type allégué par S. en LPC n'est pas si fréquent et inversement, il n'est pas si absent en AFC : RUTEBEUF, *Li mariages Rutebeuf*, v. 105-109 : *Ne me blameiz ce ne me haste/ D'aleir arriere/ Que j'a n'y aurai bele chiere, // C'om n'a pas ma venue chiere/ Ce je n'apporte*. Le dernier vers se termine sur un verbe transitif dépourvu d'argument (ni nominal, ni pronominal, anaphorique). Le poème vient de décrire le dénuement en nourriture et en argent, qui sont désignés là justement sans anaphore (en mode "latin"). Ces réserves se trouvent de toutes façons indirectement justifiées par l'auteur lui-même lorsqu'il cite des coordinations particulières, p. 190: *Il lor dona armes et apareilla honorablement/ // Si la rebeise et fet grand joie*. Tout autant qu'une anacoluthie due à la mise en facteur commun d'un complément pronominal pour deux verbes requerrant des arguments distincts, on supposera une anaphore zéro (comme le remarque justement S. en note 21 sans vraiment trouver d'arguments convaincants). Même le français moderne se dérobe à l'argumentation, car, p. 192, l'exemple 13b *Paul les lit très vite et relit soigneusement par la suite* est non pas agrammaticale, contrairement à l'indexation de S, mais de moindre probabilité (en somme elle relèverait d'un usage expressif ou...littéraire). Ces exemples contribuent à invalider que la non-expression de l'argument verbal est devenue impossible en roman antique.

Une autre question détone en profondeur, même selon les paramètres générativiste, je veux dire selon la théorie du pro-drop. Or, un nom fléchi étant l'équivalent d'un verbe fléchi (la distinction déclinaison/ terminaison ne devant pas nous arrêter) et tout nom devant se voir attribuer un cas, l'absence de préposition pour marquer un cas (au moins oblique) devrait être analysée comme un pro-drop casuel... A ce compte, c'est le roman qui aurait enfin une déclinaison. Il y a autrement dit une confusion entre les niveaux : syntaxiquement, le roman comme le latin a des cas. N'a changé que l'ordre d'attribution de l'information casuelle¹⁹. On voit vraiment mal la liaison avec le développement des clitiques. Du coup, l'affirmation de la p. 185 "dans les langues romanes s'est déroulé un changement typologique qui déplace le marquage des fonctions grammaticales des syntagmes (cas) au verbe (accord)" me paraîtrait plus exacte si à la place de typologique on lisait topologique.

Poursuivons en ce sens, on lit, toujours p. 185 : "En latin, le prédicat *do* n'assigne pas directement les rôles sémantiques Agent, Objet et But aux syntagmes *ego*, *panis* et *pauper* dans *ego pauperi panem do*, mais il les assigne au morphème de cas Nominatif, Accusatif et Datif dans les projections fonctionnelles respectives. Quand les entrées lexicales rejoignent la projection fonctionnelle appropriée et s'unissent aux morphèmes de cas, le rôle sémantique sera automatiquement appliqué aussi au contenu lexical : [*ego* + Nom] sera Agent, etc...". Tout ceci est séduisant, mais d'une part fait comme si le SV latin était précédé d'un Sujet pronominal, ce qui est fréquent mais non obligatoire ; d'autre part comme si le LPC ne faisait pas massivement usage de prépositions... Toute la partie [éloignement/ détachement/ cheminement] requiert cet emploi. Quel est donc le statut syntaxique de ces prépositions ? Signifient-elles que le Cas abstrait est projeté avant que le lexème vienne occuper sa place ? Mais en plus quel est le gain par rapport à une

¹⁹. M. BANNIARD, *Prototypes latins de migration à gauche des morphèmes suffixés*, in *L'information grammaticale*, t. 107, 2005, p. 3-7.

présentation plus classique ?

P. 186 : "Avec la perte des cas morphologiques et des projections fonctionnelles qui lui sont associées, les rôles sémantiques sont alors assignés aux arguments du verbe..." Certes, mais on en reste à se demander pourquoi ces cas ont été abandonnés au profit des tournures prépositionnelles dont le statut n'est pas du tout clarifié en LPC par la théorie formaliste ainsi présentée. S. continue : "l'obligation d'employer des pronoms pour exprimer les arguments (non sujets) du verbe entraîne un premier pas vers la grammaticalisation : les pronoms faibles deviennent clitiques. De la même façon en Français et dans les dialectes italiens septentrionaux, les pronoms sujets deviennent obligatoires et ensuite clitiques..." Mais le latin n'est pas si abondant en effacement de l'argument du verbe (anaphore zéro) et l'AFC ne l'ignore pas. Enfin, les pronoms sujets pouvaient être parfaitement atones (donc clitiques) en AFC (donc dès le début). Tout dépendait du rythme énonciatif, comme l'illustreront quelques exemples. *Roland* : *Oliver sent que a mort est ferut./... Fiert l'Algalife... Trenchet la teste.../ Et dist apres : "Paien, mail aies tu !...N'en vanteras el regne dont tu fus/ Vaillant dener que m'i aies tolut,/ Ne fait damage ne de mei ne d'altrui". Apres escriet Rollant qu'il li ajut.* [V. 1952-1964]. Les occurrences des PrS dans [*dont tu fus... qu'il li ajut*] sont toutes deux atones et donc clitiques. On pourrait évidemment multiplier les exemples. Bien entendu, la majorité des SV sont sans pronom régissant et, lorsqu'il y en a, ils sont également souvent toniques : *Dist Oliver : "Or vos oi jo parler./ Jo ne vos vei, veied vos Damnedeu !/ Ferut vos ai, car le me pardonez!"/ Roland respund : "Jo n'ai nient de mel./ Jo.l vos parduins ici e devant Deu".* [V. 2003-2007]. [*Jo ne vos vei...Jo n'ai nient...Jo.l vos pardoins*] sont manifestement toniques (et ce n'est pas un hasard...énonciatif). Donc le système fonctionne à trois niveaux en ancien français "antique" : SV seul ("pro-drop" comme disent les formalistes), forme non marquée (degré 1) / SV suivi ou précédé d'un p (pronom atone), forme marquée (degré 2)/ SV précédé ou suivi d'un P (pronom tonique), forme marquée (degré 3). Qu'on le veuille ou non, le diasystème est ternaire en AFC.

Enfin, p. 186, in fine, "Nous pouvons aussi supposer que les connecteurs phrastiques du LC n'étaient pas utilisés dans la langue parlée (ils ne sont pas conservés dans les langues romanes) pour laquelle l'adjacence des pronoms au verbe en première position était absolue". On est dans une reconstruction totalement arbitraire : le même raisonnement devrait conduire à douter que tous les mots attestés en latin écrit et disparus des langues romanes n'ont jamais été employés en latin parlé. En fait, la distinction écrit/ parlé étant hypostasiée en dualisme, on peut inventer n'importe quoi. Tout s'enchaîne ensuite (p. 187) : "tandis qu'en latin les pronoms structurellement adjacents au verbe étaient toujours postverbaux...". Mais en fait S. veut à toute force arriver à la règle que "l'apparition des clitiques en position préverbale était une conséquence automatique de la réanalyse des pronoms faibles comme clitiques...".

Et quant aux exceptions à cette prétendue règle, dont S. a tout de même conscience, la n. 13 déclare sans barguigner : "En latin, les pronoms pouvaient accidentellement être en position préverbale X p V, mais cette structure était analysée par les locuteurs comme un cas particulier de la structure X p X V...". C'est évidemment parfait. On notera l'"accidentel".

Faisant de la chronologie relative du changement, S. affirme, p. 187-188, qu'après la perte du système casuel du latin est apparue "l'obligation de l'expression des arguments du verbe et l'accroissement consécutif de l'usage des pronoms datifs et accusatifs". Cela est déclaré sans paramétrage à partir de grands nombres et sans considération des genres littéraires... S. devrait vraiment lire Plaute où ces pronoms fourmillent (il n'y a pas besoin de sélectionner des passages, tous étant concordants en ce sens dans les milliers de vers) : PLAUTE, *Captivi*, v. 829- 834: HEGION : *Quae illaec est laetitia quam illic largitur mihi ?/* ERGASILE : *Heus ubi estis ? Ecquis hic est ? Ecquis hoc aperit ostium ?/* HE. *Hic homo ad cenam recepit se ad me./* ERG. *Aperite hasce ambas fores/ Prius quam*

pultando assulatim foribus exitium affero./ HE. Perlubet hunc hominem colloqui : Ergasile !/ ERG. Ergasilum qui uocat ?/ HE. Respice./ ERG. Fortuna quod tibi nec facit nec faciet, hoc me iubet...

6] CHANGEMENTS DE PARAMETRES ET CONSTRUCTION DE NOUVEAUX MODELES

Une conclusion générale vient parachever, p. 201 sqq. la synthèse amorcée. Elle s'ouvre sur un prototype de la phrase latine :

[Perif(s)/ Fuoco [SOXV] Fuoco/ Perif(d)].

Je soulignerai d'abord qu'il n'y faut voir pour qu'elle soit recevable qu'un modèle probabiliste et qu'ensuite elle ne se distingue pas très clairement à ce niveau de la phrase...du français. La suite est beaucoup plus fragile : "Nous avons supposé une structure de base dans laquelle les compléments du verbe sont postverbaux. L'ordre à verbe final qui se constate en surface s'obtient par le déplacement des divers compléments en position préverbale. Le moteur du déplacement est la nécessité d'assignation du cas morphologique qui se produit dans une position (éventuellement une projection fonctionnelle apposée) qui précède le verbe en structure superficielle. Les constituants en position postverbale n'ont donc pas subi le déplacement parce qu'ils n'ont pas besoin de cas ou parce qu'ils le reçoivent en quelque autre manière". Mais sur quoi repose ce "manque" de besoin ou cette "satisfaction du besoin". On est dans le flou artistique le plus total. Et cette description n'est de toute façon pas falsifiable (c'est de la théologie).

Commentant un arbre génératif, p. 204, S. déclare : "Nous pouvons assurer que dans ce type de phrase (le plus archaïque et destiné à disparaître des langues romanes), dans la partie propositionnelle, les divers constituants pouvaient être antéposés au verbe comme en latin, mais qu'à la différence du latin, où la montée des constituants était liée à l'assignation du cas et était donc obligatoire, dans les langues romanes antiques, avec un système différent d'assignation du cas, la montée était facultative (sauf pour le sujet). " C'est très élégant comme formulation, mais en fait, la position à gauche des constituants du latin est rien moins qu'obligatoire... En réalité en diachronie longue, sans sauter l'étape du LPT et en s'appuyant sur des dénombrements quantitativement importants, on verrait que ce déplacement a été statistique, la fréquence s'inversant progressivement du LPT à l'AFC. Et la cause de ce changement n'est pas établie dans ce livre.

On pourrait approuver : "Cette grammaire (romane antique) peut être considérée comme une continuation de celle du latin (les différences dans l'ordre des mots proviennent d'une différence indépendante, le système des cas) et aura contribué à rendre moins abrupte au niveau de la communauté linguistique la différence créée par le changement de grammaire." Une nouvelle fois, S. définit en creux le polymorphisme transitionnel, la communication transgénérationnelle, et la sociolinguistique diachronique...

La p. 205 condense : "Trois points fondamentaux du changement : 1) Changement de l'ordre de base des paroles de SOXV à SVOX ; 2) La généralisation dans les langues romanes de la montée du verbe en une projection fonctionnelle qui domine la part propositionnelle de la phrase ; 3) La création d'une projection fonctionnelle qui accueille tant des éléments thématiques que focalisés (au lieu d'une projection fonctionnelle qui n'abrite que des éléments focalisés). Les changements 2 et 3 constituent ensemble la progression du système V2 dans les langues romanes". Il vient en fait un moment où, à partir de la p. 206, par. 2., S. est tellement dans la spéculation qu'il me paraît impossible d'entrer dans la discussion. En revanche, j'apprécie qu'il déclare une nouvelle fois que "ce changement abrupt ne se manifesterait pas brusquement à la surface grâce à l'existence d'une grammaire de transition qui déplace facultativement les constituants en position

préverbale...". Que d'efforts louables pour protéger la pureté des règles (et du dualisme) quitte à sombrer dans l'approximatif (qu'est-ce qu'un "déplacement facultatif" ?)! P. 206, par 3. "En latin tardif et vulgaire, nous trouvons en outre des phrases à verbe initial qui seraient difficilement intégrables parmi les types possibles en latin classique...". Cela aussi reste indémontré d'après les paramètres proposés. Par. 3, l'idée que la remontée du verbe en tête a lieu d'abord dans les phrases à focalisation (II^e s.), puis dans les phrases à thématization (VI^e s.) est intéressante mais un peu désespérée. En effet, le LPC atteste déjà ce type de phrases (mais enchevêtrées aux autres) et sans doute associées à des phénomènes de focalisation. Encore que les exemples de remontée "thématique" dans la *Theodericiana* me paraissent parfois bien focalisantes... En fait, on est sans arrêt aux marges de la subjectivité dans cette reconstruction dite scientifique.

P. 208, par. 1, "La validité des règles que nous avons établies pour le latin se base sur la (supposée) correspondance entre formes faibles/ fortes et divers usages sémantico-pragmatiques...". C'est bien là tout le problème. Ces critères de sélection ne sont pas du tout assurés. Par. 2, "Les clitics devaient être phonologiquement enclitiques" assène S. D'où sort-il cela ? Il ajoute aussitôt (parenthèses) : "Ceci n'est certainement pas vrai de manière absolue pour les phrases attestées des langues romanes antiques...". Sa prudence l'honore, mais laisse place à beaucoup d'arbitraire encore une fois.

Reste la question des raisons de ces changements de grammaire. C'est ici peut-être que la travail proposé détone le plus parce qu'à côté de modèles modernes et sophistiqués, on voit réapparaître un outillage à la fois périmé et profondément empli de préjugés. D'abord sur le statut langagier du latin parlé, S. déclare, p. 94, n. 29, qu'il est vraisemblable que "les informations sur laquelle se base la transmission du langage, dans la période du latin vulgaire, auraient été extrêmement simples"... Cette affirmation n'a rien de linguistique : elle relève d'un préjugé social et culturel, hérité en fait du XIX^e siècle, sur le côté dénaturé et pathologique de la langue parlée collective. Elle n'est pas non plus historique : qu'est-ce que "la période du latin vulgaire" ? Il y aurait donc un début. Cela revient à admettre qu'à un état initial de langue pur (le paradis perdu imaginaire...²⁰) a succédé un état dégradé. On est en pleine histoire du salut. Cette conclusion n'est pas fortuite car c'est précisément dans le sens d'une dégradation transgénérationnelle que S. avance le modèle explicatif bien traditionnel et bien pauvre du changement langagier, avec l'éternelle histoire des changements dûs à l'apprentissage défectueux de la langue par les enfants. La note 30 de la p. 95 répète cette idée qui repose une nouvelle fois sur des préjugés. Expliquer les métamorphoses langagières ainsi revient à ramener la genèse des langues romanes à un processus pathologique. Je ne peux pas entrer maintenant dans le détail d'une réfutation²¹. Les travaux de l'abbé Rousselot ont montré il y a plus d'un siècle qu'à Celfrouin, en pays frontière de la langue d'oc (limite ouest du dialecte limousin), les enfants corrigeaient leurs parents quand certaines de leurs nouvelles habitudes langagières leurs paraissaient déroger à la tradition²². Et la

²⁰. Sur ces modèles mentaux implicites en linguistique diachronique, voyez la brillante réflexion de J. FOURQUET, *La "grande lacune". Comment la réduire ?*, in D. BUSCHINGER (éd.), *Jean Fourquet. Recueil d'études*, Amiens-Paris, 1979, p. 365-372.

²¹. Pour une discussion détaillée de cette perspective, M. BANNIARD, *Diasystème latinophone et interactions communicationnelles (III^e-VIII^e s.)*, in J. FRANÇOIS (éd.), *Les langues de communication : Quelles propriétés structurales préalables ou acquises ? (Paris, Janvier 2001)*, *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, Louvain-Paris, 2002, p. 47-64.

²². ABBE ROUSSELOT, *Les modifications du langage étudiées dans le patois d'une famille de Celfrouin*

sociolinguistique moderne a clairement établi que les créoles sont des langues construites par des générations d'enfants enrichissant les pidgins que parlaient leurs parents (mis eux, en situation de détresse langagière par l'esclavage)²³.

Plus profondément, je retrouve en fait les éléments d'une pensée dualiste : la parole est clivée synchroniquement en une parole savante et une parole vulgaire, cette dernière, appauvrie, comme on vient de le voir, étant sujette à toutes les déformations ; elle est aussi clivée diachroniquement entre les générations, les enfants créant du désordre²⁴... Ce clivage se reflète clairement dans toute la pensée de S. qui, en ce sens est une figure bien conservatrice des modèles romanistes. Car la modélisation qu'il propose parle régulièrement de rencontre entre le système latin et le système roman. C'est justement là que je ne suis pas d'accord : le système roman n'est pas né d'un développement externe au latin, c'est le diasystème latinophone qui a lentement construit les nouvelles règles. Disons-le autrement : le LPC porte dans son diasystème, mais à ses marges des structures énonciatives qui migrent au fil des siècles vers le cœur du diasystème, migration qui se mesure quantitativement par le franchissement de seuils successifs dont le premier correspond au latin parlé tardif (III^e siècle) et le dernier au protoroman (VIII^e siècle).

Par instant toutefois, S. semble s'orienter vers des explications plus scientifiques du changement, lorsqu'il écrit p. 91 : "Le développement d'un nouvel ordre des paroles doit en fait avoir eu une base à l'intérieur du système latin lui-même, nous pouvons sur ce point supposer que les locuteurs ont utilisé une des possibilités marquées offertes par le système et en ont fait la forme non marquée du système...". Cette vue est reprise p. 95, par. a), où S. attribue la cause première à : "...l'usage affectif d'un ordre marqué à la place de celui non marqué dans un contexte où il n'était pas spécifiquement justifié". Je pense que cette orientation heuristique est bien meilleure en ce sens qu'elle explique le changement langagier à partir du dynamisme interne de la langue considérée. Il faut (contrairement à ce que fait S.) aller au bout de cette logique et admettre que c'est la communauté des locuteurs qui y participe. On a montré ailleurs que Virgile et Horace montrent des fluctuations de la grammaire tout autant significatives que les textes dits "vulgaires". La discussion aurait pu devenir tout à fait intéressante alors, mais on ne peut que s'étonner que la bibliographie élégamment qualifiée de scientifique, donnée p. 218 sqq., soit muette sur le nom des chercheurs qui ont orienté la sociolinguistique diachronique vers ce type de modélisation depuis une vingtaine d'années en Europe, comme sont en outre absents de grands ouvrages de référence pour l'étude sérieuse du latin tardif et médiéval²⁵.

Comme on le voit, il paraît bien difficile d'accepter en diachronie longue le modèle proposé par l'auteur. Les paramètres sur lesquels il s'appuie sont à l'évidence plus imaginaires que réels : la

(Charente), Paris, 1891.

²³. P. TRUDGILL, *Sociolinguistics. An introduction to language and society*, Londres, 1995, p. 155 sqq.

²⁴. Discussion plus détaillée dans M. BANNIARD, *Questions de métalangage en linguistique diachronique*, in A. DAGNAC. & ALII (éd.), *Questions de classification en linguistique : méthodes et descriptions (Mélanges C. Molinier)*, Bern, 2005, p. 1-17 et *La construction du passé langagier : invention du clivage de la parole. Normes bourgeoises et pensée linguistique.*, in P. GLAUDE, S. BERNARD-GRIFFITHS S., B. VIBERT. (dir.), *La fabrique du Moyen Age. Représentations du MA dans la culture et la littérature françaises du XIX^e siècle*, Paris, 2006, p. 191-203.

²⁵. P. STOTZ, 1998-2004, *Handbuch zur lateinischen Sprache des Mittelalters*, 5 vol., Munich.

catégorie des pronoms faibles qu'il attribue au LPC n'est guère établie ; les occurrences qu'il en propose laissent une fâcheuse part d'impression fautive tant un latiniste y détecte des formes focalisées et donc fortes... Du côté de l'AFC, les équivalences établies ne sont guère opératoires non plus, les règles de l'expression de l'argument sujet des verbes finis étant elles aussi peu convaincantes. En somme rien ne prouve qu'il y ait continuité entre les "pronoms faibles" du latin et les "clitiques" romans, tant au niveau de l'existence des premiers (du moins tels que définis dans ce livre) que de la continuité par rapport aux seconds. Tout le travail, pourtant minutieux sur la position du SV dans la phrase latine en fonction des textes et des époques n'est pas non plus convaincant, l'auteur érigeant en règles linguistiques ce qui apparaît bien souvent comme le résultat de fluctuations énonciatives ou stylistiques. Il est souvent obligé de reconnaître que les textes trahissent sa théorie, et d'admettre que le plus ancien roman garde un ordre des mots bien proche de celui du latin (sur cela je suis tout à fait d'accord...). Le travail pâtit en outre de ne pas avoir suffisamment tenu compte de la spécificité du chaînon intermédiaire qu'est le LPT, trop souvent traité comme une espèce de mixture d'un LPC en voie de perdition et d'un roman archaïque déjà émergé.

Il y a pourtant des paramètres réels et des modèles recevables pour ce phénomène si complexe à penser. Je crois d'abord qu'il faudra bien un jour faire une part aux méthodes probabilistes²⁶. Entre un texte de LPC et un texte de LPT, la différence tient souvent aux probabilités de voir apparaître une tournure plutôt qu'une autre (un déterminant en [*de* + Substantif] au lieu d'un Substantif au génitif, par exemple). C'est-à-dire que la différence qualitative ne signifie rien, tant qu'elle n'est pas devenue quantitative, pour le changement de système au niveau collectif. Il faudrait se tourner aussi un peu plus vers les théories de l'information, la réception d'un signal langagier ne pouvant se faire que selon un ordre linéaire en communication orale. En outre, et c'est bien un point de vue de sociolinguiste, il est essentiel ne jamais oublier l'aspect communicationnel de la parole qui informe la grammaire et au besoin la crée (et non le contraire)²⁷. Le moment est aussi venu d'accepter l'idée que les paramètres mis en jeu ne sont pas réductibles à leur aspect syntaxique²⁸. Enfin on peut se demander en profondeur si toutes nos descriptions ne pèchent pas par leur aspect mécanique et linéaire (disons de géométrie euclidienne) alors qu'il y a longtemps que les sciences dures ont découvert que la réalité physique (même appartenant au monde visible pour nos sens) pouvait répondre à des lois dites de dynamique non linéaire²⁹. Pourquoi le langage serait-il justiciable de grammaires géométriques ?

Fornex 28 1 2006

Explicit Feliciter

²⁶. S. GAHL, S. GARNSEY, *Knowledge of Grammar, Knowledge of usage : syntactic probabilities affect pronunciation variation*, in *Language*, t. 80, 2004, p. 748-775

²⁷. S. BUTLER S., *Structure and Fonction. A Guide to three major structural-functional Theories*, 2 vol., Amsterdam, 2003.

²⁸. R. JACKENDOFF R., *Foundations of language. Brain, Meaning, Grammar, Evolution*, Oxford, 2002.

²⁹. I. STEWART, *Dieu joue-t-il aux dés ? Les nouvelles mathématiques du chaos*, Paris, 1994.